

**POLE D'OBSERVATION  
DE LA SOCIETE DE L'INFORMATION  
(P. O. S. I.)**

**LES TIC DANS LA SOCIETE  
REUNIONNAISE :**

**PREMIERE APPROCHE**

Août 2007

Les commentaires détaillés des résultats après les premières enquêtes sont faits secteur par secteur.

On peut toutefois évoquer à grands traits, en référence à la question de la fracture numérique, à l'évolution de la société réunionnaise et aux orientations définies par les pouvoirs publics, les principales conclusions que suscitent cette première vague de résultats.

### **Une rapidité dans le déploiement des TIC remarquable**

Sous l'impulsion d'une politique volontariste, le déploiement des TIC dans la société réunionnaise est remarquable :

- au plan des infrastructures, on passe, en moins de dix ans, d'une couverture confidentielle du territoire à un déploiement sur quasiment toute l'île du réseau haut débit,
- au plan des équipements, on note que les foyers réunionnais se sont remarquablement équipés : en moins de cinq ans, la progression à domicile du micro ordinateur et de la connexion Internet, dont le coût d'abonnement est en décroissance, est spectaculaire,
- au plan de la filière d'activité, dont la croissance tant au niveau des entreprises que du chiffre d'affaires et des créations d'emploi est avérée.

Ainsi, la desserte totale du territoire par le haut débit est quasi achevée, l'équipement des ménages continue de progresser, l'existence de points publics d'accès à Internet et l'équipement des établissements scolaires et universitaires viennent pallier (pour partie) le manque d'équipement (et de connexion en particulier).

**Le risque d'une fracture numérique sévère semble donc écarté.** Mais les moyennes observées au niveau régional peuvent couvrir des écarts importants à l'intérieur même de ce territoire, et certains points doivent être relevés.

### **La connexion permanente à Internet reste à améliorer**

La connexion permanente à Internet est principalement fournie par une technologie « *d'entrée de gamme* » (ART), l'ADSL, qui reste plus proche d'un mode « *bas-moyen débit* » que ce que l'on pourrait réellement appeler le haut débit. **La desserte par un haut débit de qualité semble privilégier les zones urbaines** qui sont servies en premier et aucun signe ne montre que ce processus puisse s'inverser à l'occasion d'introduction de technologies nouvelles (voir section : le « déploiement des TIC sur le territoire : réseau, entreprises et formations).

### **Les FAI sont regroupés en nombre sur des parties restreintes du territoire**

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) sont présents en nombre dans les régions les plus peuplées de l'île et les consommateurs (particuliers ou entreprises) peuvent y faire jouer la concurrence. **Une grande partie du territoire reste encore classée en « zone grise »** car desservie par un seul opérateur (voir section : le « déploiement des TIC sur le territoire : réseau, entreprises et formations).

### **L'équipement des foyers est inégalitaire**

Si les taux de pénétration augmentent dans tous les groupes de revenus, **l'équipement des foyers s'est opéré de façon inégalitaire** : les ménages favorisés, constitués des Catégories Socioprofessionnelles Supérieures, se sont équipés et connectés

en premier et, même si un rattrapage a pu s'effectuer, le fossé avec les ménages moins favorisés, voire défavorisés reste important et risque de perdurer. En tout état de cause, l'avance prise par les ménages équipés en premier, en termes d'usages et de pratiques, est acquise (voir section : les TIC et l'équipement des foyers à La Réunion).

### **L'équipement des établissements scolaires et universitaires est très variable**

Dans les établissements scolaires et universitaires, le taux d'équipement est appréciable, mais il reste inférieur –sauf pour les lycées en général– aux taux observés en France métropolitaine.

C'est surtout **le taux d'équipement et la qualité de connexion qui sont extrêmement variables d'un établissement à l'autre et d'une commune à l'autre** ; de fait, les élèves et étudiants connaissent des situations très diverses selon l'établissement fréquenté et l'égalité d'accès aux équipements informatiques n'est pas assuré. Un élève ou étudiant ne disposant pas, à domicile, d'un micro-ordinateur connecté, n'est pas sûr d'en trouver à disposition dans l'établissement qu'il fréquente. Les élèves issus de familles favorisées, donc généralement équipées, restent donc favorisés par rapport à ceux issus de familles à faibles revenus (voir sections : les TIC à l'université de La Réunion, les TIC dans les collèges et lycées à La Réunion, les TIC dans les écoles primaires à La Réunion).

### **Les Lieux d'Accès Publics à Internet sont peu nombreux**

Les Lieux d'Accès Publics à Internet (Cybercase et Cyber-base) ne couvrent que très partiellement le territoire et leurs implantations ne correspondent pas toujours aux principes fixés par leurs promoteurs (public défavorisé et éloigné des centres urbains). La politique de création de telles structures semble s'essouffler et l'accès à ces lieux publics, mis en œuvre pour pallier le déficit d'équipements privés, reste donc aléatoire, surtout pour les « ruraux » (voir section : Les lieux Publics d'Accès à Internet à La Réunion).

Plutôt donc qu'une réelle « fracture numérique » qui séparerait définitivement les nantis parfaitement équipés en TIC et les démunis qui n'ont pas accès aux TIC, **c'est une « Réunion numérique » à deux vitesses qui semble apparaître :**

- deux vitesses dans l'aménagement du territoire, les milieux urbains continuant d'être favorisés par le déploiement des réseaux qui semblent se développer selon une logique économique et urbaine, avantageant d'abord les zones fortement urbanisées.
- deux vitesses dans l'équipement des ménages puisque un tiers des foyers n'est pas encore équipé et que ni les établissements scolaires et universitaires, ni les lieux d'accès public à Internet ne sont en mesure de combler ces manques.

Le grand chantier régional pour une égalité des chances dans le domaine de la communication n'est donc pas terminé : car malgré un effort remarquable, **le déploiement des infrastructures de télécommunication ne semble pas corriger les disparités territoriales** et aucun indice n'indique que les « inégalités préexistantes » sont en régression.

On peut cependant remarquer que, pour la première fois dans l'histoire de La Réunion, **une technologie se diffuse aussi rapidement, voire plus rapidement qu'en France métropolitaine.** Il faut, bien entendu, relier ce déploiement rapide à la situation insulaire : l'île, longtemps isolée et mal desservie (le transport aérien ne se démocratise réellement qu'au début des années 1980) trouve dans les TIC et grâce au « réseau des réseaux », la possibilité de participer (enfin ?) en « temps réel » au vaste courant de la mondialisation.

L'ouverture de La Réunion vers l'extérieur est ainsi accomplie et le déploiement des TIC fait entrer la Réunion dans l'ère de la mondialisation. Ce qui se traduit, entre autres, par une « généralisation des flux », **flux des individus** qui voyagent de plus en plus, mais également **flux d'informations et flux communicationnels** qui connectent La Réunion au monde entier.

## La valorisation positive de la mobilité

Dans les dix dernières années, les Réunionnais ne se sont jamais autant déplacés pour des raisons professionnelles, pour se former ou pour les loisirs. Cette « nouvelle » mobilité doit être mise en relation avec la politique menée par les collectivités locales, qui favorisent, par une aide au voyage et à l'installation, la formation initiale et/ou professionnelle des jeunes.

Mais la mobilité est également devenue « sociologiquement » possible dans les dix dernières années :

- d'une part parce qu'elle est **positivement valorisée** (Watin, 2005), et qu'elle correspond au **mouvement général d'individuation** caractérisant les mutations contemporaines de la société locale,
- d'autre part, parce que grâce aux TIC, les familles ont la certitude de **pouvoir rester en contact**, parfois quotidiennement, avec ceux et celles qui ont quitté l'île (Wolff, 2007), quelle que soit leur destination (voir section : les TIC et l'équipement des foyers à La Réunion).

La « **valorisation positive** » de la **mobilité** peut également être appréhendée à travers la tendance de plus en plus forte des individus et des groupes à chercher à renouer avec les cultures d'origines. Ces pratiques sont caractéristiques de la « modernité réunionnaise » ; elle implique le voyage vers la terre des ancêtres pour y rencontrer les membres de la famille originelle, mais également l'appropriation des TIC pour, grâce à Internet, retrouver les traces de l'histoire et s'immerger dans la culture première : visionnage de films, apprentissage de la langue, recherches d'informations historiques et culturelles.

La mobilité pour raisons professionnelle et de formation, pour les loisirs et/ou le maintien de liens avec la famille ancestrale ou éloignée, alliée aux contacts fréquents et répétés autorisés par les TIC, est en passe de **produire une diaspora réunionnaise** dont l'extension à travers le monde peut devenir considérable.

## La question de la production des contenus est problématique

Pourtant, face au flux de textes, de sons et d'images qui se déversent grâce aux TIC, La Réunion semble bien démunie du point de vue des contenus.

Sauf quelques productions numériques locales notables et remarquées, **le potentiel de production de contenu apparaît faible** : les formations sont rares et le nombre d'étudiants inscrits dans les filières de haut niveau est faible. Les sociétés de services sont nombreuses, mais « l'industrie de contenu » est quasi inexistante.

Tout se passe comme si la mise en place des seuls « tuyaux » de télécommunication a ouvert les vannes de produits d'importation sans qu'aucun pare-feu n'ait été établi au niveau des contenus. Ce qui questionne l'identité réunionnaise qui s'affirme par ailleurs avec force dans l'espace et le discours publics (voir section : les TIC : filière et formations).

## Des usages des TIC très classiques

Les usages du micro-ordinateur et de l'Internet sont ceux que l'on peut observer ailleurs, en France métropolitaine plus particulièrement. Ils semblent par ailleurs assez homogènes dans la population notamment en ce qui concerne la recherche d'information, le traitement du courrier, les achats en ligne (qui connaissent à La Réunion une croissance importante) et les opérations de téléchargement. Un travail qualitatif (voir section : Les lieux Publics d'Accès à Internet à La Réunion) montre que les disparités d'usages sont essentiellement liées à l'âge et portent sur les jeux vidéos en ligne ou non, les forums de discussion (pour les plus jeunes), l'utilisation des services de messagerie et l'accomplissement de tâches professionnelles (pour les adultes).

Il est possible, comme cela est observé ailleurs, que d'autres différences apparaissent en fonction de la taille de l'agglomération, différences qui peuvent être imputables à la connexion au haut débit, plus présent dans les zones urbaines et qui permet des connexions plus fréquentes, plus longues et de meilleure qualité. En tout état de cause, on sait que plus une technologie approche son seuil de saturation (ce n'est pas encore tout à fait le cas à La Réunion), plus les usages deviennent semblables et que les différences entre les « nantis » et les « démunis » disparaissent (Sciadas 2002).

Il n'en est pas de même pour les pratiques (que l'on doit distinguer des usages, plus strictement définis) liées aux TIC qui s'inscrivent dans la « modernité réunionnaise » : les objets techniques sont mis au service d'un « individualisme connecté » (Flichy, 2004), mais visent également le maintien de liens familiaux et communautaires (Wolff, 2007) (voir section : les TIC et l'équipement des foyers à La Réunion).

\*\*\*

L'irruption des TIC dans la société réunionnaise s'impose donc comme **un accélérateur du mouvement vers la modernité**, tel que la Réunion le connaît depuis moins d'un demi siècle. Et, comme elle a toujours su le faire, la société réunionnaise est en passe d'absorber et de s'approprier ces nouvelles technologies en les « fondant » dans « la modernité réunionnaise » qui se trouve ainsi confortée.

Mais ce processus a ses limites : le flux d'information diffusé par les TIC n'a pas connu d'équivalent à ce jour et jamais une technologie ne s'est imposée aussi rapidement. Il n'est pas sûr, dans ces conditions, que La Réunion soit en situation de se protéger (au sens de ne pas se laisser submerger) par des usages et des pratiques liées à Internet qui sont totalement exogènes. Par ailleurs, La Réunion ne propose que très peu de productions numériques.

On peut ainsi craindre que le « monde de la tradition », qui jusque-là participait, avec celui de la « modernité », à la construction de la « modernité réunionnaise » ne soit dominé par les développements en cours jusqu'à disparaître.

Par ailleurs et même si, globalement, tout le monde peut mieux s'informer et communiquer davantage, rien n'indique aujourd'hui que les inégalités préexistantes à la généralisation des TIC se soient atténuées en termes de disparités géographiques, mais surtout au niveau des différences économiques, culturelles et sociales.

L'enjeu des TIC ne se situe sûrement plus aujourd'hui dans le déploiement des infrastructures (même si beaucoup reste à faire), mais dans les pratiques et les usages de l'Internet, entre ceux qui « *utilisent les TIC d'une manière efficace et créatrice et ceux qui ne les utilisent pas, ou pas ainsi* » (Rallet, Rochelandet, 2004 : 25), c'est à dire entre ceux qui ont aujourd'hui « *pris de l'avance* » et ont déjà bénéficié des innovations et engrangé les profits (sociaux, économiques, culturels...) générés par les TIC et les autres.

L'enjeu consiste sûrement à développer la formation aux TIC, à travailler sur la production locale de contenus en s'appuyant sur une filière qui ne demande qu'à se développer.

Finalement, « *le progrès technologique –ici le déploiement des infrastructures– n'est pas le progrès social* » Granjon (2003 : 90) et il ne peut à lui seul être présenté comme un « un projet de société ». Et si les TIC offrent un tremplin d'évolution historique à la société réunionnaise, le risque qu'ils viennent accentuer les déséquilibres de taille qu'elles connaissent déjà n'est pas encore écarté.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEN YOUSSEF A., 2004, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux* n°127-128, *La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.181-209
- CASTELLS M., 2001, (1re éd. 1996), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, (trad. française Delamare P.), Fayard, Paris
- DATAR, 2003 : Etat des lieux de la France numérique, [www.diact.gouv.fr/Datar](http://www.diact.gouv.fr/Datar)
- DOCUP 2000-, <http://www.regionreunion.com>
- FLICHY P., 2004 : « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société » *Réseaux* n° 124, *Hermès Lavoisier*, Paris, pp.17-52.
- GRANJON, 2003 : « La " fracture numérique " en France », *Les Cahiers Français, Les inégalités dans la société française*, n°314, mai-juin, La Documentation française, Paris, pp.87-91
- GRANJON, 2005, « Une approche critique de la fracture numérique, Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires », [en ligne], Cahier de recherche, n°1, Janvier, Môle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet, <http://www.marsouin.org>
- JAUREGUIBERRY F., PROULX S., (éds.), 2002, *Internet, nouvel espace citoyen ?*, L'Harmattan, Paris
- LEMOINE P., 2004, *Aménagement numérique et haut débit, Politique locales et nouvelles technologies*, Observatoire des télécommunications dans la ville, IRIS, pp.73-108
- LE GUEL F., 2004, « Comment pourrait-on mesurer la double fracture numérique ? », *Réseaux* n°127-128, *La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.56-82
- LELONG B., THOMAS F., ZIEMLIKI C., 2004, « Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'Internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux* n°127-128, *La fracture numérique*, Hermès Lavoisier, Paris, pp.141-180
- MAILLET D. 2005 : *Réduire la fracture numérique. Quelles politiques publiques à La Réunion*, Mémoire de DEA, Université de La Réunion.
- MATTELART A., 1998 (1re éd. 1996), *La mondialisation de la communication*, PUF, Paris
- OCDE, 2001, *Understanding the digital divide*, [en ligne] <http://www.oecd.org>
- RALLET, ROCHELANDET, 2004 : « La fracture numérique : une faille sans fondement ? », *Réseaux* n° 127-128, Hermès Lavoisier, Paris, pp.19-47
- SCIADAS 2002 : *Découvrir la fracture numérique*, Connectivité, Division des sciences de l'innovation et de l'information électronique, Ottawa, Canada, <http://www.statcan.ca>
- Schéma Directeur des Télécommunications à La Réunion, 1999, <http://tic.regionreunion.com>
- WATIN M., 2001, « La société réunionnaise et la généralisation des communications », dans *Communication et Espace public*, (s/d) M. Watin, Economica, Paris, pp.71-80
- WATIN, M., WOLFF E., 2006 : Réduire la fracture numérique ? Le cas des Espaces Publics Numériques et des plateformes de services à La Réunion, *Enjeux et usages des T.I.C. : aspects sociaux et culturels* s/d L. Vieira et N. Pinède-Wojciechowa, Presses Universitaires de Bordeaux, pp : 185-195
- WOLFF, 2007 : Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats, *Usages et Pratiques des TIC, Méthodes et terrains en questions*, s/d E. Wolff, Travaux et Documents n° 31, Mars 2007, Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
- WOLTON D., 2000 : *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, Paris